



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST par la présente, donné par la soussigné, Lise Lapointe, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, qu'il y a eu dépôt d'une **demande de permis de démolition d'un immeuble, soit le chalet situé au 01 chemin du Beau-Lac sur le lot 6 196 618** du Cadastre du Québec, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

Le comité de démolition statuera sur cette demande le 05 mai 2025 à 19 h 00 dans la salle du bureau municipal situé au 118, rue Principale.

Toute personne intéressée à s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition peut, dans les dix (10) jours suivant la publication de cet avis ou dans les dix (10) jours suivant l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Municipalité. Celle-ci transmettra au Comité les oppositions reçues.

DONNÉ à Saint-Aimé-des-Lacs

Ce vingt-quatrième (24^e) jour du mois d'avril 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "L. Lapointe", is written over a horizontal line.

Lise Lapointe
Directrice générale
Greffière-trésorière